

Assemblée Générale Udapei 94
6 avril 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2015 et des premiers mois de 2016

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : mars, juin, septembre et décembre 2015.

Une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 1er avril 2015

Le Conseil du 22 juin 2015 a procédé à l'élection de son Bureau, qui reste inchangé :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| - Président : | Jean Pierre BOBILLOT, |
| - Président Adjoint et Secrétaire : | Joseph GICQUEL, |
| - Trésorier : | Michel CHEVAL, |
| - Secrétaire adjointe : | Michèle BOURGAREL, |
| - Chargée de communication : | Danielle NEDEY |

Pendant la période écoulée l'Udapei 94 a été représentée par son Président :

- **au niveau du mouvement Unapei** lors de l'Assemblée Générale de 2015 qui s'est tenue à Toulouse le 5 juin 2015 et au Congrès qui l'a suivi.

- **à l'assemblée générale de « Nous Aussi »** le 27 novembre 2015

- **au niveau de l'Urapei Ile de France** ; Mme RIPOLLI et M WEISSE sont également administrateurs de cette Union aux côtés de M BOBILLOT.

- **au niveau de nos autorités régionales et départementales** : Conseil Régional, Conseil Départemental, Délégation Territoriale de l'ARS, DSPAPH, Inspection Académique..... avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

La participation aux différentes instances mises en place par les ARS a été coordonnée au niveau régional par l'Urapei Ile de France dans le cadre du comité d'Entente Inter-associatif.

Le Président participe aussi :

- au **Conseil Départemental Consultatif des Personnes handicapées** qui se réunit sous la présidence de M le Préfet, notamment pour la présentation du rapport annuel sur la politique du handicap établi par les services compétents

- au niveau de la préparation du nouveau Schéma Départemental des Personnes Handicapées qui a été terminée en 2015 et dont la présentation a eu lieu le 12 février 2016

- au **Comité Inter Associatif 94** dont le rôle est essentiel pour défendre avec toutes les associations concernées du Val de Marne la cause de tous les handicaps. Toutefois il faut signaler que ce Comité ne fonctionne plus correctement (une seule réunion sur l'année)

Enfin l'Udapei est représentée dans les instances de la Maison Départementale des Personnes Handicapées :

- par notre Président et par le Président Adjoint, M GICQUEL, à la Commission Exécutive

- par Mme VALETTE, Mme GUERIN, Mme CONSTANTIN et Mme AGNELET à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Mme CARREE y représente également les établissements.

Nous participons assidûment à ces instances qui fonctionnent régulièrement et de façon satisfaisante.

La mise en place d'une Commission, pilotée par l'ARS et par la MDPH, a permis de traiter des situations considérées sans solutions (situations critiques). Pour quelques cas des réponses ont pu être apportées.

Sur la période, notre Union Départementale a également conduit un certain nombre d'actions :

- la publication de deux numéros de notre revue « Udapei 94 »

* en juin 2015 avec la deuxième partie du dossier présentant le livre blanc de l'Unapei sur l'accès à la santé, avec des interviews sur cette problématique au sein des établissements médicalisés

* en décembre 2015, avec un dossier présentant les grands principes de gouvernance du mouvement Unapei

- l'élaboration d'un nouveau site internet pour l'Udapei 94 :

Un comité de pilotage a suivi ce projet et le nouveau site a été mis en ligne en avril 2015. Une première actualisation a été faite en juillet 2015 (actualités et agenda) et une release après rodage a été réalisée au 1er trimestre 2016.

Il présente les valeurs, les actions, les productions et les partenaires de l'association en utilisant les techniques actuelles facilitant les mises à jour (documents pdf annexés et liens avec les autres sites)

- la redéfinition du processus de mise en ligne de la revue

Cette démarche a permis de réduire le nombre d'exemplaires à imprimer et à distribuer et ce en deux étapes : juin et décembre 2014. C'est ainsi que nous sommes passés de 3000 exemplaires en décembre 2013 à 1600 exemplaires en décembre 2014.

L'amélioration des contenus pour une véritable « revue en ligne » sous forme d'un PDF inter-actif avec un sommaire inter actif et de nombreux liens a été étudiée et sera totalement réalisée pour le numéro de juin 2016.

- la mise à jour du document « quatre pages »

Ce document présentant la liste de tous les établissements du mouvement dans le Val de Marne a été effectivement mise à jour en avril 2015 et est disponible sur le site internet.

Sa diffusion papier a également été faite en avril 2015. Une nouvelle actualisation a été réalisée en janvier 2016 sur le site et il est prévu d'en effectuer une tous les 6 mois.

- l'organisation d'un séminaire des élus des CVS d'Apogei 94 (personnes handicapées, parents ou tuteurs, salariés des établissements)

Ce séminaire a permis de dresser un constat du fonctionnement de ces instances créées par la Loi de 2002 et de dégager des voies de progrès, notamment pour améliorer le fonctionnement de ces instances et permettre une plus grande transparence.

- la création d'un réseau de référents professionnels pour les aides au départ en vacances

Ces aides peuvent être obtenues dans le cadre du partenariat de l'Unapei avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) pour les personnes handicapées et les familles qui souhaitent voir leur projet de vacances se réaliser.

Elles peuvent venir en complément des aides qui peuvent aussi être apportées par la MDPH, par le Conseil Départemental, par les communes (CCAS)

L'Udapei 94 a contribué à la mise en place d'un réseau de référents vacances dans les établissements et/ou dans chaque association pour aider les personnes handicapées et leurs familles à constituer leur dossier.

La liste de ces référents vacances a été publiée dans la revue Udapei 94 du mois de décembre.

Par ailleurs l'ESAT de Polangis va expérimenter un autre système d'aides aux vacances pour les travailleurs handicapés fondé sur une épargne préalable du travailleur et un abondement de cette épargne par l'ESAT.

- le lancement d'un projet de dispositif « un avenir pour ma retraite » dans les ESAT

Ce projet fait suite à la participation au colloque « pour un avenir après le travail » organisé par l'ARESAT Bretagne (Association régionale des ESAT) qui a permis de formaliser les principes d'accompagnement pertinents. Ces principes ont été approuvés par le Conseil d'Administration. La population ciblée est celle des travailleurs de plus de 55 ans ou 3 ans au plus tard avant le départ prévu à la retraite.

Le Conseil a décidé de soutenir le projet pour le développer dans chaque association et dans chacun des ESAT à un rythme adapté.

Dans un premier temps le Conseil d'Administration a décidé de soutenir un projet test avec les travailleurs de l'ESAT de Polangis

* Fin 2015 ces travailleurs ont donc participé à un séminaire « préparer sa retraite » organisé par l'Udapei 94 en collaboration avec l'ESAT.

Cela a permis à chacun de poser ses questions, de partager des réflexions, de discuter de ses craintes mais aussi de ses souhaits.

Cette formation est le point d'ancrage d'une démarche progressive avec chaque travailleur en fonction de ses besoins personnels jusqu'à son départ en retraite.

* Début 2016 leurs parents et leurs tuteurs ont été associés à cette démarche au cours d'une réunion qui s'est tenue, sur invitation de l'ESAT, avec la participation de l'Apei 94, de l'ATVM et des établissements et services accompagnant actuellement ces personnes ; foyers d'hébergement, SAVS, SAMSAH

* Pour la suite, ces travailleurs vont être accompagnés jusqu'à leur départ effectif à la retraite par la coordinatrice des actions médicosociales de l'ESAT, mais aussi par les foyers ou les SAVS.

Des actions jalonnent leur préparation pour ;

- d'une part les aider à préparer et à déposer leur dossier. L'Udapei 94 va travailler à l'édition de livrets « pour préparer sa retraite » sur la base des modèles utilisés par l'ARESAT de Bretagne.

- d'autre part les familiariser à ce que pourra être leur future vie. L'Apei 94 pourrait jouer un rôle important aux côtés de l'ESAT pour organiser, soit des exposés au sein de l'ESAT (par ex de la CNAV, du Conseil Départemental, de la CAF), soit des sorties découverte (section de maison de retraite, foyers de vie, SAVS, club de loisirs.....)

- l'organisation de formations à la méthode de rédaction « FALC – Facile à Lire et à Comprendre » pour les associations adhérentes.

Apei 94, l'Institut Seguin et Apogei 94 ont souhaité utiliser ce programme de formation pour leurs établissements afin de mettre en œuvre cette méthode pour améliorer l'accessibilité des informations aux personnes handicapées accompagnées (règlement de fonctionnement des CVS, relevés de décisions des CVS, livrets d'accueil dans une première étape)

Ces actions développées par l'Udapei 94 pour ces trois associations sont bien sûr ouvertes aux autres associations adhérentes.

Une session de sensibilisation a aussi été organisée pour des collaborateurs du Conseil Départemental (service aux personnes handicapées et MDPH) dans le cadre de leur projet de réécriture des lettres administratives destinées aux personnes handicapées.

Point de l'action Apei 94, Institut Seguin et Apogei 94

A ce jour, 213 personnes ont été formées à la méthode « Facile A Lire et à Comprendre »

- 112 professionnels répartis dans pratiquement tous les établissements
- 62 personnes handicapées,
- 39 familles (notamment représentants dans les CVS),

On peut donc considérer que la première étape de formation est achevée (un séminaire réalisé par l'Unapei, les autres en autoformation).

Une deuxième étape de généralisation doit maintenant s'ouvrir et quelques professionnels intéressés pourront suivre une formation de 3 jours organisée par l'Unapei pour devenir eux-mêmes formateurs dans un cadre opérationnel.

La mise en place de FALC dans nos habitudes de travail sera longue et demandera une vigilance permanente de tous les acteurs (professionnels et bénévoles) sur plus d'une année.

Il nous faut déjà penser à de nouveaux projets pour 2016 à tous les niveaux (autres associations, établissements.....) avec le souci de réalisations concrètes et immédiates.

- la participation à des actions d'amélioration de l'accessibilité

Il n'est pas possible de citer toutes les actions conduites dans le département. Signalons toutefois :

- les mimosas du cœur avec le Lyons club de St Maur
- mes idées aussi, plateforme mise en place par le Conseil Général

Nous continuons aussi à participer à toutes les initiatives communales ou départementales dans le cadre des journées handicap ou à d'autres occasions.

C'est ainsi que nous avons participé au premier Forum des aidants.

Cette manifestation préparée par le Conseil Départemental s'appuie sur la journée annuelle des Aidants le 6 Octobre. Le but de ce forum était, d'une part, de réunir les acteurs contribuant à aider et accompagner les aidants des PA/ PH et d'autre part de mettre à disposition des aidants le maximum d'informations sur les dispositifs permettant de les accompagner.

Tous les acteurs du monde des PA/ PH étaient conviés (CNAV, CRAMIF, CPAM, MDPH, DSPAPH, ARS) ainsi que les associations (APF, UNAFAM, France ALZAHEIMER...).

L'UDAPEI y était représentée par des membres de l'APEI 94. Nous avons noté une participation moyenne du public concerné, mais ce qui nous a semblé le plus important, c'est que cette manifestation a permis une rencontre des différents acteurs et une meilleure connaissance des actions réalisées par chacun.

Gageons que le 6 Octobre prochain, nous noterons une meilleure fréquentation qui nous semble nécessaire pour apporter la meilleure information aux aidants.

- l'accompagnement d'une délégation de « Nous Aussi »

La délégation « Nous Aussi-Joinville-St Maur » comporte maintenant 12 adhérents dont 11 travailleurs de l'ESAT et un adhérent travaillant en milieu ordinaire.

Un plan d'action ambitieux a commencé à être mis en œuvre sous l'impulsion de la Déléguée Permanente élue, Sophie Martinez.

- des actions sur des thèmes de réflexion retenus par les instances nationales (vie de famille/vie de couple et participation aux CVS)
- une participation au site « mes idées aussi » développé par le Conseil Général pour permettre l'expression des personnes handicapées mentales.
- des représentations dans les fêtes et les réunions associatives ou communales
- un déjeuner de fin d'année où étaient invités des représentants des directions d'établissements et d'autres personnalités
- des sorties en groupe

- soutenir les évolutions de nos structures associatives

L'Udapei 94 doit aussi être garante de relations équilibrées et de qualité entre les différentes associations afin de conserver une image forte et cohérente pour notre mouvement.

L'Udapei 94 a apporté son concours à l'association l'Espoir qui se trouve confrontée à des difficultés.

